

REPUBLIQUE - FRANCAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE

ESSONNE

RÉUNION DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Art. L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le Jeudi 13 mars 2024

À 20h00

Salle Jacques-Chamaillard

(Retransmis en direct sur la page Facebook de la ville)

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS

1. Débat d'orientation budgétaire 2025
2. Modification de la délibération 2020/30 du Conseil Municipal du 2 juin 2020 portant sur les délégations au maire de certaines attributions
3. Subventions aux associations
4. Octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale
5. Fixation des tarifs 2025 des droits de place et stationnement
6. Adhésion au groupement de commandes entre les Communes de Boussy-Saint-Antoine, de Quincy-sous-Sénart et le Syndicat intercommunal de mutualisation des services (SIMS) pour le marché de gestion et de contrôle du stationnement payant sur les voiries et les parkings des Villes de Boussy-Saint-Antoine et de Quincy-Sous-Sénart

Questions diverses

Le Maire,

Romain COLAS